

## Quiz immobilier : les Français connaissent-ils bien les notaires ?

**Le métier de notaire est largement répandu et connu de tous. Cependant, lorsqu'on s'y intéresse de plus près, les connaissances du grand public liées à la profession notariale peuvent parfois sembler approximatives. Qu'en est-il réellement ? Voici les enseignements de l'enquête « Le notaire en 10 questions » menée par Immonot.com.**

Dans l'ensemble, les résultats du quiz sont plutôt positifs. **94% des personnes interrogées savent que le recours à un notaire est obligatoire lors d'une transaction immobilière**, car en effet lui seul peut faire la publicité foncière de l'acte d'acquisition. Autre chiffre encourageant : **65% des sondés sont au courant que la majorité des frais de notaires reviennent à l'Etat**. Si ces frais dits "de notaire" représentent un budget non négligeable lors de l'achat d'un bien (7 à 8 % du prix dans l'ancien), il faut savoir que le notaire ne perçoit qu'une faible part de cette somme, les 85% restants sont des taxes versées à l'État et aux collectivités locales.

Par ailleurs, **les notaires sont perçus à raison comme partenaires juridique et immobilier incontournables des familles françaises : ils accueillent chaque année près d'un tiers des citoyens** (soit un peu moins de 20 millions), question à laquelle ont bien répondu 44% des sondés. Egalement, 78% d'entre eux ont parfaitement répondu à l'affirmation « le notaire délivre des conseils gratuits », qui est effectivement le seul juriste à faire partager son savoir gratuitement auprès des particuliers.

Les questions concernant le profil du notaire et son environnement de travail ont également permis de souligner la bonne connaissance des Français en la matière. **Les trois quarts des répondants ont en effet désigné l'âge moyen du notaire (48 ans) avec justesse, et l'étude notariale est parfaitement identifiée pour 95% comme étant son lieu de travail**. En revanche, la moitié d'entre eux pensent à tort que la parité au sein de la profession est exacte, alors que seulement 36% des notaires sont des femmes...mais la répartition homme/femme évolue dans le bon sens puisqu'en 1980 elles étaient à peine 10% !

*Quiz réalisé sur le site web d'Immonot.com sur la période du 20 septembre au 02 novembre auprès d'un panel de 293 répondants.*

### À propos d'Immonot.com

[Immonot.com](http://Immonot.com) est un portail immobilier du [Groupe Notariat Services](#) qui propose aux particuliers plus de 80 000 annonces immobilières de notaires sur toute la France. Riche en contenus, le portail a pour vocation d'informer les particuliers sur les missions du notaire et les dernières mesures juridiques, fiscales et immobilières. Les internautes peuvent également retrouver toute l'actualité du secteur immobilier et les conseils des notaires en vidéo. En parallèle, [Immonot.com](http://Immonot.com) propose un service de ventes interactives « [36h immo](#) », qui permet de réaliser une transaction immobilière en ligne, à mi-chemin entre la vente classique et la vente aux enchères.

**Immonot.com est également disponible en version mobile, sur Appstore et Android Market. Retrouvez l'actualité d'Immonot sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Google +](#), [Instagram](#) et [Youtube](#).**

### A propos du Groupe Notariat Services

Entreprise familiale forte de 50 années d'expérience, le Groupe Notariat Services est dédié à la promotion de la profession notariale. Spécialisé dans les nouvelles technologies, le Groupe conçoit et réalise divers outils de communication pour les notaires : sites internet, logiciels, objets publicitaires et prestations graphiques. La société édite également 23 magazines d'informations et d'annonces immobilières notariales, diffusés dans toute la France. Afin d'apporter un nouveau souffle à la profession, le Groupe a créé les [Assises de la Négociation Immobilière Notariale](#), qui réunissent une fois par an les professionnels du secteur et proposent de nombreuses formations. Enfin, Notariat Services est à l'origine du premier [réseau national de la négociation immobilière](#).

#### Contact presse :

**AGENCE OXYGEN – Tatiana Graffeuil / Claire Lenormand**  
[clairel@oxygen-rp.com](mailto:clairel@oxygen-rp.com) - 01 84 02 11 24

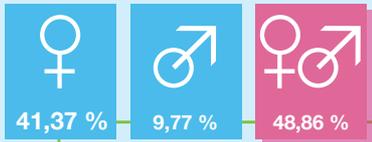


Qu'ont-ils répondu à notre quizz ?

**1**

**SEXE**

Le notaire aujourd'hui, c'est plutôt :



**FAUX : le notaire est majoritairement un homme**

**2**

**ÂGE**

Le notaire a en moyenne :



**BRAVO**

**3**

**LIEU**

Le notaire travaille dans :

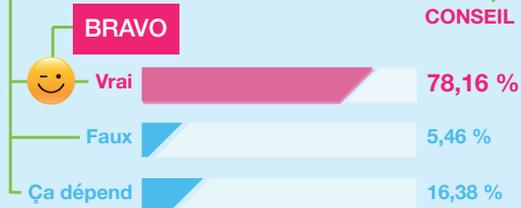


**BRAVO**

**4**

**CONSEIL**

Le notaire délivre des conseils gratuits :

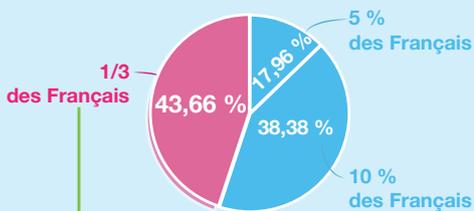


**BRAVO**

**6**

**CONTACT**

Chaque année les notaires accueillent dans leur étude :

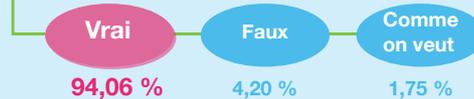


**Vrai mais le score aurait pu être meilleur**

**5**

**ACTE**

Le recours à un notaire est obligatoire quand on achète ou vend un bien immobilier :

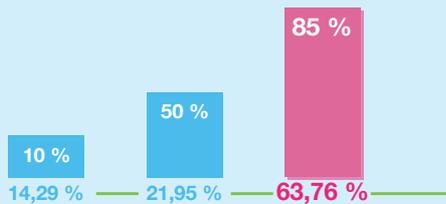


**BRAVO**

**7**

**FRAIS**

«Frais de notaire» : quelle part revient à l'État ?



**BRAVO**



**STRUCTURE**

**8**

Qui est l'intrus ? les notaires sont organisés grâce à :



**FAUX : l'intrus était les salons.**

\* Conseil supérieur du notariat

**Score final : PEUT MIEUX FAIRE...**

Quizz réalisé du 20 septembre au 2 novembre 2016, auprès de 300 internautes.